

AQVITANIA

TOME 23

2007

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania
avec le concours financier*

*du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3,
du Centre National de la Recherche Scientifique*

SOMMAIRE

AUTEURS	5
ÉDITORIAL	7-8
B. BÉHAGUE, A. COLIN, AVEC LA COLL. DE CHR. MAITAY	
Sondage sur le <i>murus gallicus</i> de Béruges (Vienne) : premières données sur la fortification de La Tène finale.....	9-36
A. DUVAL, J.-P. NIBODEAU, AVEC LA COLL. DE FL. BAMBAGIONI ET B. FARAGO	
La "tête celtique" de Poitiers	37-56
A. DE PURY-GYSEL	
Le verre d'époque romaine (I ^{er} - IV ^e siècles p.C.) et un vase en cristal de roche provenant des fouilles de la place Camille-Jullian à Bordeaux.....	57-101
L. GRIMBERT, P. MARTY	
Montignac - <i>Le Buy</i> (Dordogne). Un bâtiment rural du I ^{er} siècle et la question d'un <i>vicus</i>	103-136
L. CALLEGARIN, V. GENEVIÈVE, AVEC LA COLL. DE L. WOZNY	
Une <i>tegula</i> portant des empreintes monétaires du IV ^e siècle découverte à <i>Iluro</i> - Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques, France)	137-150
A. BOUET	
Retour à Périgueux. Notes sur quelques documents archéologiques anciens du chef-lieu des Pétrucorcs.....	151-169
D. SCHAAD	
Le "grand four" de La Graufesenque et un four à sigillées de Montans : étude comparative	171-183
Y. GLEIZE	
Réutilisations de tombes et manipulations d'ossements : éléments sur les modifications de pratiques funéraires au sein de nécropoles du haut Moyen Âge.....	185-205
A. BESOMBES-HANRY	
Les fours à chaux de Nespouls (Corrèze)	207-231
M. PARVÉRIE	
La circulation des monnaies arabes en Aquitaine et Septimanie, VIII ^e -IX ^e siècles	233-246

BÂTEAUX ET NAVIGATION SUR LES FLEUVES D'AQUITAINE

J. ATKIN

De *Dumnitonus* au port de *Condate*. Remarques sur le voyage de Théon (Ausone, *Lettre*, XIV) 249-265

F. LAURENT

Deux fonds de bateaux médiévaux découverts sur les bords de la Garonne à Bordeaux 267-280

D. SCHAAD, CHR. SERVELLE

Une pirogue monoxyle découverte dans l'Adour 281-285

L. VÉDRINE, PH. SAINT-ARROMAN

La batellerie de l'Adour. Enquête sur les bateaux à architecture monoxyle et monoxyle assemblée 287-320

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

J.-CL. MERLET ET L'ÉQUIPE DU PCR

Une exemple d'archéologie du territoire : le Projet Collectif de Recherche *Lagunes des Landes de Gascogne*
Anthropisation des milieux humides de la Grande Lande (2004-2007) 323-328

RÉSUMÉ DE THÈSE

A.-L. BRIVES, Sépultures et société en Aquitaine romaine : étude de la fonction du mobilier métallique
et du petit mobilier à partir des ensembles funéraires (I^{er} s. a.C. - début du IV^e s. p.C.) 329-331

MASTERS

G. ROUGÉ, Analyse des sarcophages de Bazas par des critères techniques et morphologiques.
Mise en place, utilisation et perspectives 333-335

M.-D. PUJOS, Les fragments de chancel de l'église Saint-Seurin de Bordeaux 336-338

J. ALLEAU, Les cimetières mérovingiens de la Vienne (VI^e-VIII^e siècles), les cantons de Neuville-du-Poitou, Poitiers
(hors commune de Poitiers), Saint-Georges-les-Baillargeaux, Saint Julien-l'Ars, la Villedieu-du-Clain et Vouillé 339-341

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS 345

Alain Bouet

Retour à Périgueux.

Notes sur quelques documents archéologiques anciens du chef-lieu des Pétrucore

RÉSUMÉ

Les observations archéologiques réalisées aux XVIII^e et XIX^e s. à Périgueux constituent une source documentaire irremplaçable, les vestiges ayant été, depuis lors, détruits. Le relevé de la façade des thermes du Château de Godofre permet ainsi de restituer dans ses grandes lignes l'organisation du bâtiment doté d'une fontaine monumentale tournée vers l'Isle. Si l'étude de Jourdain de Lafayardie a initié la tradition d'un édifice thermal à l'ouest du forum, celle-ci s'avère erronée car les structures découvertes se rattachent plus vraisemblablement à des habitations.

ABSTRACT

18th and 19th century archaeological records from Périgueux are irreplaceable as sources because the archaeological remains have long since destroyed. Architectural drawings of the front of the thermal baths in the *Château de Godofre* allow a reconstitution of the general organization of the building and its monumental fountain facing the Isle. Although the study made by Jourdain de Lafayardie initiated the tradition of a thermal edifice to the west of the Forum, this is erroneous as the structures discovered were most probably joined to habitations.

MOTS-CLÉS

Périgueux, époque romaine, thermes, fontaine monumentale, latrines

KEYWORDS

Périgueux, roman period, thermal baths, monumental fountain, latrines

L'examen de la documentation ancienne et son analyse critique aboutissent parfois à d'heureux résultats¹. Nous en avons fait l'expérience récemment pour Saintes (Charente-Maritime)² et, plus anciennement pour Chamiers dans les environs immédiats de Périgueux (Dordogne)³. Nous voudrions attirer l'attention sur quelques documents en provenance de cette dernière ville qui permettent de mieux appréhender deux catégories de monuments du chef-lieu des Pétrucos en rapport avec l'eau : les thermes et les latrines.

DU NOUVEAU SUR LES THERMES DU CHÂTEAU DE GODOFRE

Des trois ensembles thermaux publics de la *Vesunna* impériale – ceux du Château de Godofre, de la rue de Campniac et de la rue de la Calprenède⁴ –, on ne connaît en réalité que peu de choses : plan partiel, dégagements anciens et datation quasi inexistante ne livrent qu'une image tronquée de la pratique balnéaire dans le chef-lieu des Pétrucos (fig. 1). La relecture du seul relevé connu du principal d'entre eux – celui de Godofre – apporte toutefois quelques précisions.

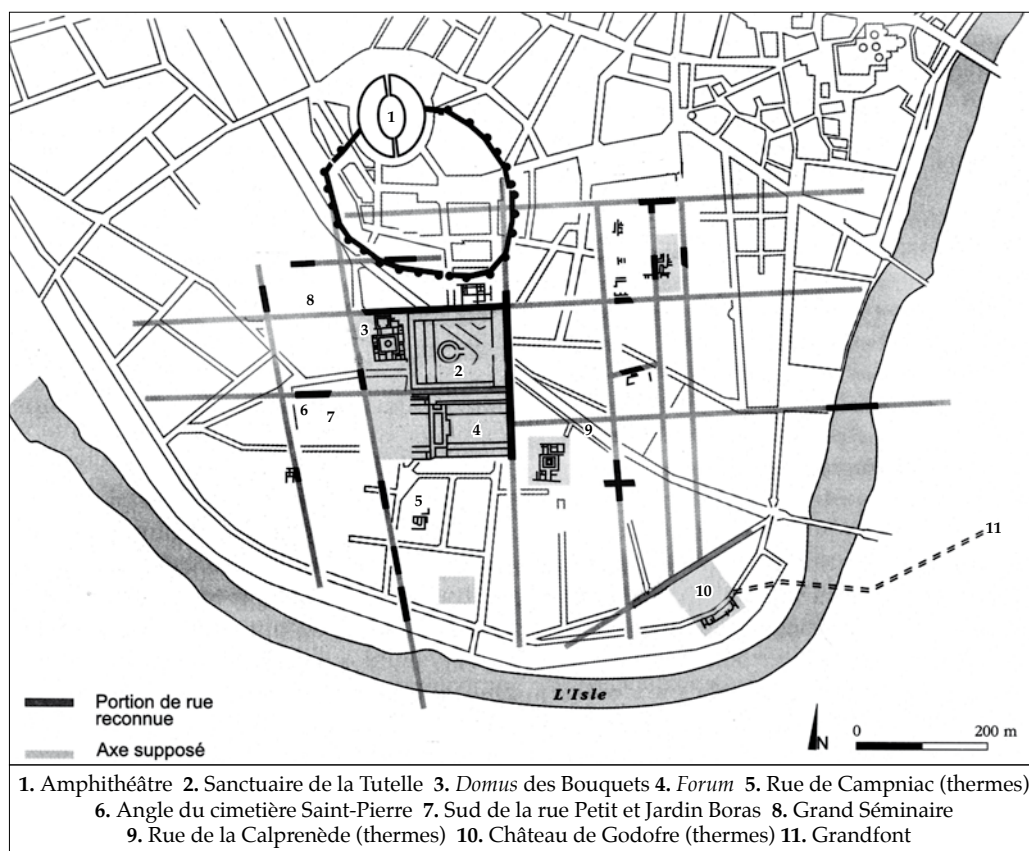


Fig. 1. Plan général de Périgueux (d'après Tardy 2005, 11).

1- Que soient remerciés J.-P. Bost, É. Jean-Courret, É. Pénisson, Fl. Saragoza, D. Tardy qui nous ont apporté leur aide dans cette étude.

2- Bouet 2006.

3- Bouet & Carponsin-Martin 1999.

4- Bouet 2003b, 562-564. Il faudrait ajouter également les petits thermes antérieurs à la *domus* des Bouquets qui sont, selon nous, le premier ensemble balnéaire de l'agglomération à être fréquenté entre 15/10 a.C. et le début du règne de Tibère (Bouet 2003b, 562-563).

Un monument anciennement dégagé de façon partielle

Les thermes du Château de Godofre se situent dans le quartier sud-est de la ville antique, en bordure de l'Isle, à 89,60 m de sa rive nord⁵, selon une orientation nord-ouest/sud-est différente de la trame urbaine ; ceci s'explique par la proximité du méandre de la rivière⁶. Ils étaient encore conservés sur 0,64 m de haut au début du XIX^e siècle⁷ ; interprétés comme des vestiges de château, ils ont été détruits partiellement quelques années avant la Révolution lors de l'aménagement d'un potager. C'est en retournant la terre pour la préparer que les vestiges surgirent en abondance : céramiques, revêtements de marbre⁸, blocs, chapiteaux de colonnes, fûts lisses ou cannelés, tuiles, briques, tuyaux de plomb, monnaies, fragments de mosaïques, etc... Leur volume fut si important qu'ils servirent à remblayer le chemin voisin⁹.

Il fallut attendre 1858 et le creusement du canal de navigation parallèle au cours de l'Isle pour que soit découverte la façade méridionale du monument. Un plan en a alors été dressé avant la destruction des vestiges, publié par É. Galy dans les *Actes du Congrès archéologique de France* qui se tint à Périgueux la même année¹⁰ (fig. 2). C'est ce document qui fut repris en 1930 par P. Barrière dans son ouvrage sur la ville antique¹¹ (fig. 3). En 1862, É. Galy en livra un autre légèrement différent¹² et coté (fig. 4). Un troisième, à l'encre de Chine et lavis, également coté, est conservé au Musée du Périgord¹³ (fig. 5), sans qu'il soit possible de savoir lequel des deux est le plus ancien¹⁴. Nous avons enfin repris succincte-

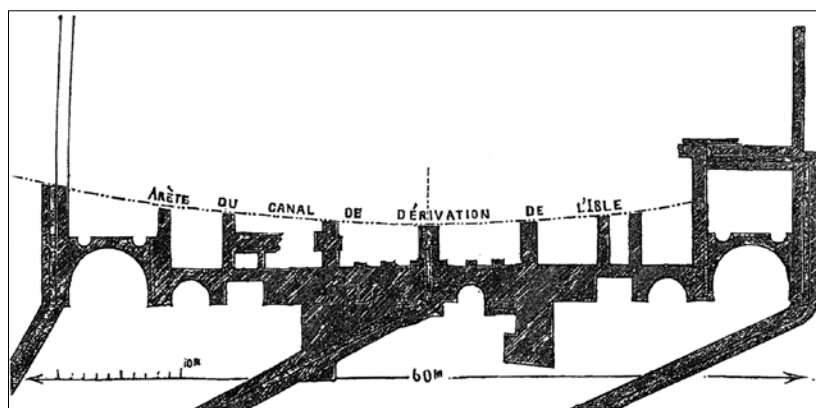


Fig. 2. Plan de 1858 des thermes du Château de Godofre à Périgueux (Galy 1859, 284).

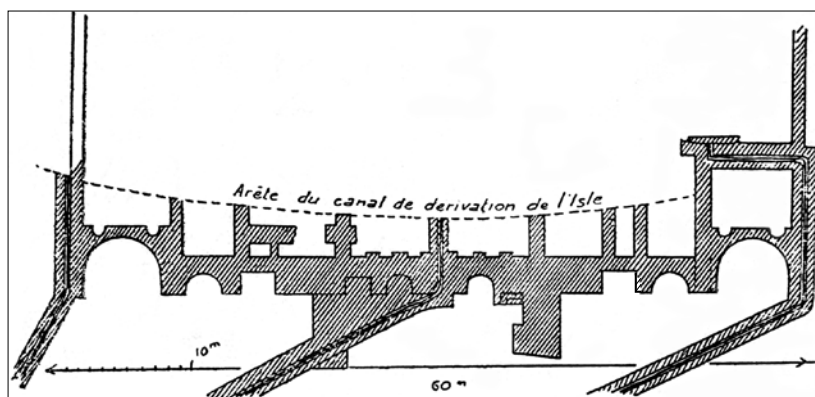


Fig. 3. Plan des thermes du Château de Godofre à Périgueux (Barrière 1930, 146).

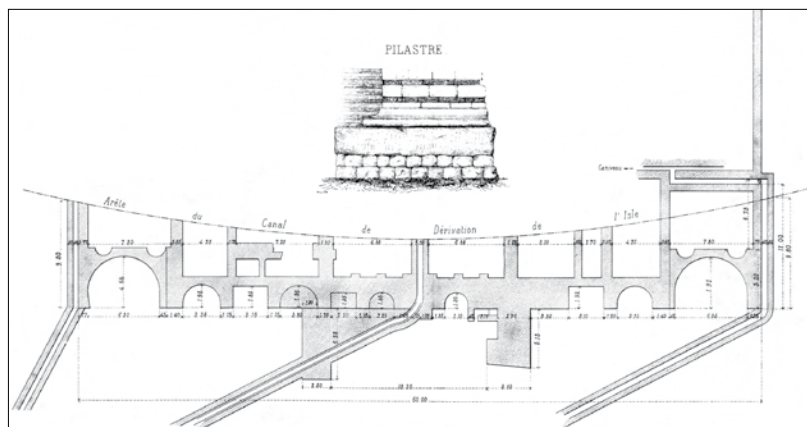


Fig. 4. Plan des thermes du Château de Godofre à Périgueux (Galy 1862, pl. h. t.).

5- Soit 280 pieds (Taillefer 1826, 83).

6- Pour des raisons de clarté, nous n'emploierons que les points cardinaux pour la description de l'édifice.

7- Soit 2 pieds (Taillefer 1826, 83).

8- Caractérisé comme du cipolin (Taillefer 1826, 85).

9- Taillefer 1826, 83-84.

10- Galy 1859, 284.

11- Barrière 1930, 146.

12- Galy 1862, pl. h. t.

13- Numéro d'inventaire B.1686. Le document porte le titre : "Thermes de Vésone. Plan de la façade est (côté de l'Isle) - Substructions et égouts découverts en 1858". Renseignement É. Pénisson.

14- Les deux plans présentent des différences de mesures : sur celui de 1862, à l'ouest, la plus grande abside de la façade est profonde de 4,55 m ; celle strictement symétrique à l'est ne ferait que 1,92 m. La véritable mesure - 4,55 m -, est bien mentionnée

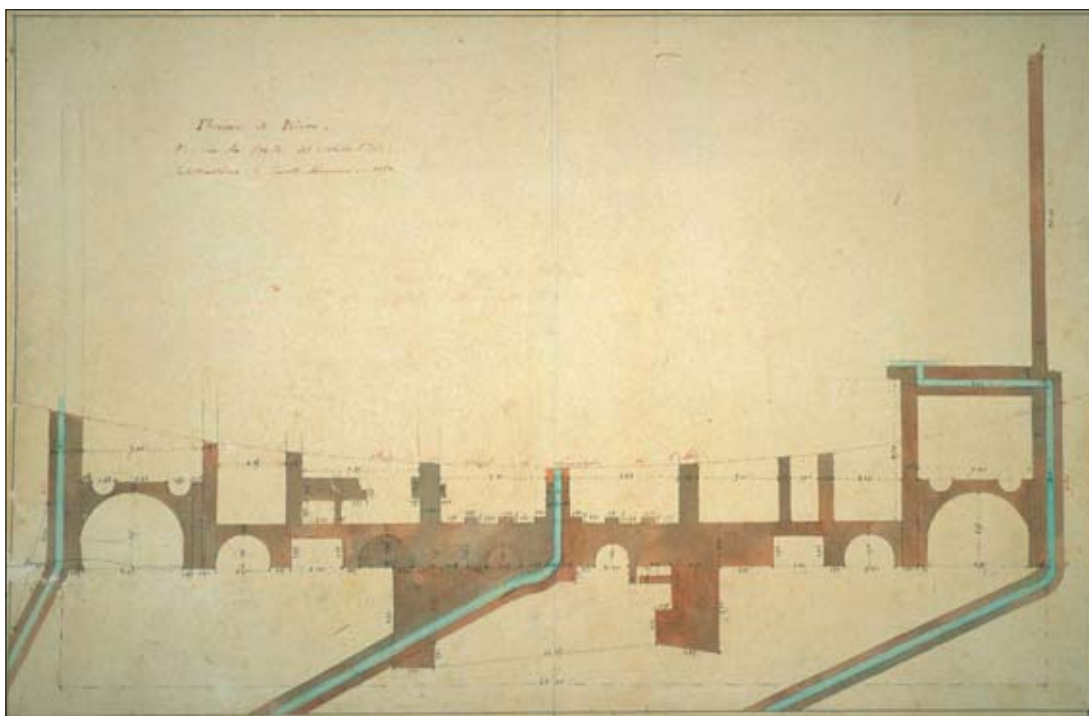


Fig. 5. Plan conservé au Musée du Périgord des thermes du Château de Godofre à Périgueux (cl. B. Dupuy).

ment la description de ce monument il y a quelques années¹⁵.

Les thermes mesurent 60 m d'est en ouest ; ils ont été reconnus sur 26,50 m du nord au sud, soit une surface minimale de 1590 m². La façade sud est ornée d'exèdres semi-circulaires et quadrangulaires présentant trois tailles différentes. Aux extrémités, les plus vastes, semi-circulaires, mesurent 6,30 m de diamètre à l'ouest, 6,35 m à l'est et 4,55 m de profondeur¹⁶. Viennent ensuite deux autres, plus réduites : la première, semi-circulaire, a un diamètre de 3,35 m à l'ouest et 3,10 m à l'est pour une profon-

deur de 1,95 m à l'ouest¹⁷, la seconde, quadrangulaire, est large de 3,10 m pour une profondeur de 1,85 m à l'ouest et 1,92 m à l'est. Faisant suite à l'exèdre quadrangulaire, le plan de 1862 en représente une autre semi-circulaire, à l'ouest, aux dimensions semblables¹⁸ à la précédente. On ne retrouve pas son symétrique à l'est et, surtout, cette exèdre n'est pas mentionnée sur le plan le plus ancien de 1858¹⁹. La partie axiale de la façade comprend les exèdres plus modestes : deux semi-circulaires d'un diamètre de 2,20 m à l'ouest et 2,10 m à l'est pour une profondeur de 1,35 m à l'ouest et 1,30 m à l'est, une quadrangulaire de 2,20 m de large et 1,35 m de profondeur. En avant de la façade, É. Galy décrit deux grands massifs formant un avant-corps de 6 m qui pourrait avoir servi de soubassement à un portique²⁰.

sur le plan du musée. La pièce orientale, à l'arrière de la façade, est longue de 7,30 m pour 2,90 m de plan et 8,73 m pour 2,45 m. Les deux pièces qui les jouxtent mesureraient pour celle de l'ouest 4,25 m pour 1,55 m sur le plan, pour celle de l'est 4,20 m pour 1,70 m. Le plan du musée indique 4,25 m à l'ouest et 4,24 m à l'est pour des mesures identiques sur le plan.

15- Bouet 2003b, 562.

16- Mesure prise dans celle de l'ouest. On considérera que la profondeur donnée pour celle de l'est - 1,92 m - relève du domaine de l'erreur (Galy 1862, pl. h. t.).

17- La profondeur de celle de l'est n'est pas donnée.

18- 1,95 m de diamètre.

19- Il s'agit du seul élément qui différencie les deux plans.

20- Galy 1862, 9.

En arrière, se distingue une série de salles dont une seule est intégralement dégagée. Leur disposition est, pour une large part, symétrique. On retrouve ainsi aux extrémités une pièce de 63,72 m²²¹ comprenant, au sud, deux exèdres semi-circulaires. É. Galy les interprète comme des xystes ou des galeries. On y accéderait depuis le sud par une porte dont le palier a été reconnu, ouverte au centre de la grande exèdre de façade. Les vestiges d'un moulin à bras, établi là très anciennement, y ont été identifiés. La meule inférieure était une base de colonne. Un conduit ou caniveau reliait le moulin à l'égout des thermes²².

En s'avancant vers l'axe du monument, on rencontre deux pièces symétriques jouxtant les précédentes, de 4,24/4,25 m de large et vraisemblablement 8,70 m de long, soit une surface de 36,97 m². Puis viennent des espaces non symétriques : à l'ouest, une pièce de 7,25 m de large et, au sud, deux autres bien plus modestes ; à l'est, une pièce étroite de 1,70 m de large et une autre de 5 m. La partie axiale serait occupée par deux pièces larges de 6,88 m, séparées par un égout. Leurs parois sud s'orientent de pilastres ménageant des exèdres quadrangulaires profondes de 0,30 m, larges d'environ 1,50 m²³ ; un autre se trouve dans la paroi occidentale de la pièce ouest.

Trois égouts enfin ont été découverts, qui se dirigent tous vers l'Isle. Le premier est axial, les deux autres longent le bâtiment à l'ouest et à l'est ; ce dernier est le mieux dégagé. Il borde la façade orientale, pénètre dans l'édifice le long de la paroi nord de la pièce aux exèdres puis tourne à angle droit pour rejoindre un autre espace non fouillé. On peut seulement constater qu'il s'appuie contre le parement nord de la paroi mitoyenne²⁴. Il est probable que l'égout occidental suivait un tracé identique. L'auteur indique pour les canalisations une hauteur de 1 m et une largeur de 0,60 m²⁵. Le plan du musée men-

tionne, quant à lui, 0,45 m pour les égouts latéraux et 0,50 m pour l'égout axial. Ils étaient remplis pour moitié de cendres et de charbons²⁶.

Le plan seul ne permet pas de connaître les remaniements éventuels. Ces thermes répondent à un plan semi-symétrique, voire symétrique si l'on considère que les deux zones qui ne sont pas strictement identiques résultent de remaniements.

La construction était en petit appareil si l'on en croit Taillefer²⁷ ; elle apparaît plus vraisemblablement en *opus mixtum* si l'on se fie au relevé d'un des piédroits de la façade publié en 1862²⁸ (fig. 4). Les seuls vestiges de décor en place appartiennent à une des deux grandes exèdres situées aux extrémités de la façade ; il s'agit d'une mosaïque grossière sur le sol et de stucs colorés sur les murs²⁹. Le catalogue du musée réalisé en 1862 recèle des éléments provenant de ces thermes : fiche en fer terminée à une extrémité par un anneau³⁰, rosaces de linteau (en pierre)³¹, marbres de placage³², dalle de carrelage en marbre blanc³³, petite corniche en marbre blanc servant à l'encadrement des stucs des murs³⁴, enfin un "ajustage en bronze, *sypho*, percé à l'extrémité sur le côté" d'une longueur de 0,12 m³⁵, peut-être identifiable à un élément de robinet. D'autres éléments – grand carreau d'hypocauste (*bipedalis*), quatre segments de briques rondes et une brique entière (carreaux de pilettes ?), deux portions de tuyau carré en terre cuite rouge (*tubuli*)³⁶ – ne sont pas présentés comme provenant explicitement des thermes, mais

21- Et non pas 43,65 m², comme mentionné dans Bouet 2003b, 562.

22- Galy 1862, 9. L'auteur ne dit pas si ce moulin a été retrouvé dans l'exèdre orientale ou occidentale.

23- D'ouest en est : 1,55 m, 1,49 m, 1,50 m, 1,50 m, 1,49 m, 1,55 (?) m. Ces mesures ne figurent que sur le plan du musée.

24- Ce dernier tronçon a été représenté sur une longueur de 7 m sur le plan de 1862 et seulement 2,20 m sur le plan du musée.

25- Galy 1862, 9.

26- L'un de ces canaux a été redécouvert en 1929 dans un jardin lors d'un effondrement de la voûte (Barrière 1930, 147).

27- Taillefer 1826, 84.

28- Qualifié de pilastre (Galy 1862, pl. h. t.).

29- Galy 1862, 9.

30- Galy 1862, 9, notice 45. Pièce exposée à l'heure actuelle au musée (G. 45) (renseignement É. Pénisson).

31- Galy 1862, 9, notice 46. Cette pièce n'a pas été retrouvée dans les collections faute de description (renseignement É. Pénisson). Il pourrait s'agir en fait d'un rinceau (suggestion D. Tardy).

32- Galy 1862, 9, notice 47. Il s'agit de deux plaques de griotte verte des Pyrénées, l'une est exposée au musée (G. 47.1), l'autre (G. 47.2) est dans les réserves (renseignement É. Pénisson).

33- Galy 1862, 48. Dalle complète carrée de 0,294 m de côté en brèche blanche à ciment violet, exposée au musée (G. 48) ; (renseignement É. Pénisson).

34- Galy 1862, 9, notice 49. Exposée au musée (G. 49) ; (renseignement É. Pénisson).

35- Galy 1862, 10 notice 54. Non retrouvé dans les collections (renseignement É. Pénisson).

36- Galy 1862, 9-10 notices 50 à 53.

considérant leur emplacement dans le catalogue, il est très probable qu'il en soit ainsi.

Quelques années après ce dégagement, en 1888, on découvrit, près du premier pont du canal, un hypocauste dont un des piliers avait été démoli, ainsi que des fragments de grands carreaux (*bipedales*) et de marbres de revêtement. L'un de ces débris en marbre vert³⁷ présentait une moulure en retour d'angle et le jambage d'une lettre, un V ou un A³⁸. Ils ont été interprétés comme appartenant au monument. Aucun plan n'est connu.

Le monument aurait été alimenté par l'aqueduc de Grandfont à Saint-Laurent-sur-Manoire dont le dernier tronçon connu semble s'engager dans sa direction³⁹. Contrairement à ce qui est généralement avancé, il est peu vraisemblable que cette conduite n'alimente que le monument, elle semble plus probablement le faire pour tout ce secteur de l'agglomération.

Une datation approximative

On ne fera que mentionner pour mémoire la datation proposée par Taillefer⁴⁰ qui faisait remonter la mise en place de l'édifice à quelques années avant l'ère chrétienne. Le denier d'argent de Vespasien et le grand bronze de Commode retrouvés dans les égouts⁴¹ ne fournissent, pour la seconde découverte, qu'un *terminus post quem* pour l'abandon du monument.

L'épigraphie n'est pas d'un plus grand secours. On connaît depuis 1820 l'inscription datée d'entre 170 et 240 p.C. de M. Pompeius Sanctus qui a fait relever à ses frais le temple de la déesse Tutelle et des thermes publics s'écroulant depuis longtemps de vieillesse⁴². Nulle preuve que cette évergésie se rapporte aux thermes du Château de Godofre ; ayant été retrouvée en remploi dans le château Barrière qui s'appuie contre le rempart de l'Antiquité tardive, elle peut provenir de n'importe quel ensemble thermal de la ville. Si tel était le cas toutefois, elle ne

donnerait d'indication que sur une phase de travaux.

Seul le plan symétrique – ou semi-symétrique – du monument fournit un *terminus post quem* au milieu du 1^{er} siècle p.C. ou à l'époque flavienne⁴³.

Une nouvelle lecture

Une fontaine monumentale en façade

La façade méridionale est décorée d'exèdres de tailles différentes dont les dimensions décroissent de ses extrémités vers la zone axiale (fig. 6). Le secteur des plus petites d'entre elles correspond à l'avant-corps identifié par É. Galy comme un portique. La simple lecture du plan montre à l'évidence que cette zone n'a été que partiellement dégagée. Ainsi, l'oblique de la limite de la zone sud-orientale et l'absence, au sud, de parallèle au massif situé au nord-ouest de l'égout n'en constituent que la trace la plus probante. On est en présence d'une zone construite imparfaitement dégagée, large de 6,25 m du nord au sud et longue de 19,60 m d'est en ouest, axée par rapport au monument. Nous avons déjà noté l'irrecevabilité de l'hypothèse du portique⁴⁴. On ne voit pas l'intérêt d'une telle construction qui ne s'étendrait pas sur l'ensemble de la façade. En outre, la mise en place d'une surface construite répond à la nécessité de supporter en élévation un

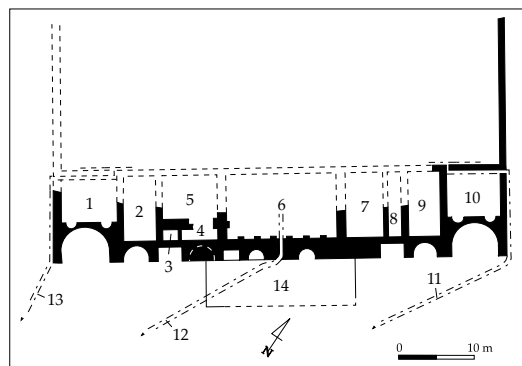


Fig. 6. Hypothèse de restitution de la partie sud des thermes du Château de Godofre à Périgueux (A. Bouet).

37- Probablement de la griotte verte des Pyrénées.

38- Hardy 1888, 360-361.

39- Girardy-Caillat 1998, 53 ; Péniisson 2005, 7.

40- Taillefer 1826, 86.

41- Galy 1862, 9.

42- Bost & Fabre 2001, 87-91 (*ILA, Pétrucos*, 16).

43- Bouet 2003a, 182-187 ; Bouet 2003b, 562.

44- Bouet 2003b, 562.

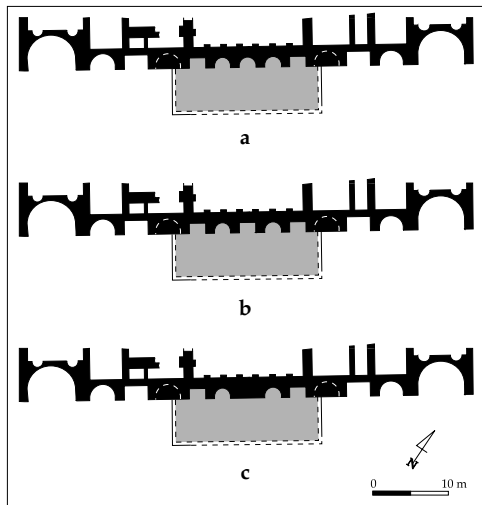


Fig. 7. Hypothèses de restitution de la fontaine de façade des thermes du Château de Godofre (A. Bouet).

poids supplémentaire⁴⁵. La présence de l'égout provenant des salles thermes, qui passe au travers de la surface maçonnée, n'est probablement pas le fruit du hasard⁴⁶. Nous avons là un faisceau d'éléments qui permet d'identifier cette structure à la fondation d'un *lacus* de fontaine monumentale ornant partiellement la façade des bains. La paroi du fond était décorée d'exèdres. Seules deux d'entre elles, semi-circulaires, et une autre, quadrangulaire sont représentées sur le plan. Au vu de leur disposition, il n'y a aucun problème pour en restituer une quatrième, quadrangulaire, à l'ouest⁴⁷. Une dernière devait se trouver dans l'axe. En conservant la même dimension aux piédroits, celle-ci pourrait présenter une ouverture de 2,45 m, et sa taille aurait donc été légèrement supérieure aux autres. On l'imaginera semi-circulaire (fig. 7a) ou, plus vraisemblablement, rec-

tangulaire (fig. 7b) si l'on veut conserver la stricte alternance. Une autre possibilité consiste à ne pas imaginer d'aménagement axial (fig. 7c), mais simplement un mur lisse, à l'instar de la fontaine en façade de la palestres des Thermes de Sainte-Barbe à Trèves (Allemagne)⁴⁸.

Un seul élément pourrait aller à l'encontre de l'hypothèse avancée : la représentation, sur les plans de 1862 (fig. 4) et du musée (fig. 5), d'une exèdre semi-circulaire à cheval sur le massif axial. Un tel ordonnancement s'accorde difficilement en élévation avec une fontaine. Deux solutions sont envisageables :

- la fontaine n'apparaît que dans un second état. Elle aurait nécessité la transformation partielle de la façade et, pourquoi pas, le bouchage de l'exèdre en question.

- les différents plans sont erronés. C'est cette hypothèse que nous retiendrons. En effet, l'exèdre n'apparaît pas sur le plan le plus anciennement publié, celui de 1859. Nous pensons qu'elle a été ajoutée postérieurement afin de prolonger l'alternance. Elle ne serait qu'une approximation supplémentaire du plan du musée, mais surtout de celui de 1862.

La fontaine, avec ses trois niches quadrangulaires alternant avec deux autres semi-circulaires, appartient au type à *frons scaenae*. Il s'agit du groupe IXA défini par W. Letzner⁴⁹, rassemblant les constructions à un seul niveau comprenant au moins trois niches ou exèdres. Les dimensions du *lacus* ne sont pas négligeables, mais s'apparentent à celles notées, par exemple, pour la fontaine nord des Thermes de Cluny à Paris : 19,60 m sur 6,25 m à Périgueux, 17,40 m sur 6,02 m à Paris⁵⁰.

Un bâtiment ouvert vers le nord

Le fouilleur restitue des accès au monument depuis le sud, au centre de chacune des exèdres des extrémités, arguant de la découverte d'un seuil dans l'une d'elles. On pourra d'autant plus douter d'une telle interprétation qu'il mentionne aussitôt après, en ce même lieu, l'existence d'un moulin. Il est très

45- Voir la coupe éloquent du bassin monumental découvert dans la fouille du palais de Justice à Besançon (Doubs) (Gaston 2003, 426).

46- On trouve le même type d'aménagement dans les fontaines des Thermes de Cluny à Paris : sous celle du nord, se trouve la jonction d'un égout axial sud-nord et d'un autre est-ouest ; sous celle du sud un égout axial nord-sud (Bouet & Saragoza 2007a, 27 et 41). Sur ces canalisations, devaient venir se greffer les vidanges des bassins.

47- Les vestiges devaient être dans un état de conservation médiocre. Rappelons que, cinquante ans avant la fouille, ils n'affleuraient que de 0,64 m au-dessus du sol.

48- Bouet 2006, 120. Dans ce cas, l'aménagement axial est rendu impossible par la présence, dans l'épaisseur du mur, de la *piscina* semi-circulaire du *frigidarium*.

49- Letzner 1999, 156-159.

50- Bouet & Saragoza 2007a, 28.

vraisemblable que l'on soit en présence d'une ouverture et d'aménagements bien postérieurs à l'abandon des thermes. Les pièces situées en arrière des exèdres n'ont rien de couloirs ou de vestibules d'entrée⁵¹. L'implantation dans la paroi sud des deux petites exèdres établit qu'elles sont destinées à être vues depuis le nord, leur accès s'effectuant au niveau du mur septentrional ou latéral – ouest pour la pièce occidentale, est pour l'orientale. L'entrée des thermes doit plus raisonnablement être cherchée au nord, dans la partie non fouillée. L'orientation du monument par rapport au tissu urbain va dans le même sens, l'entrée étant tournée vers le cœur de l'agglomération.

L'organisation des pièces thermales

Bien que le plan ne soit que très partiellement connu, on peut tirer de sa lecture quelques éléments quant à l'organisation générale des salles thermales.

Dans l'axe du monument, la présence de l'égout tend à donner une image erronée de la zone en laissant imaginer qu'il existait deux salles jumelles. Or, il n'en est rien, il s'agit d'une seule et même pièce traversée en sous-sol par la conduite (fig. 6). Elle mesure 15,26 m d'est en ouest, peut-être 8,70 m du nord au sud si on lui restitue une dimension identique à celle de la salle 9, soit une surface de 132,76 m². Des pilastres saillent des parois sud et ouest et il est vraisemblable qu'il en était de même pour les autres murs. Nous avons envisagé qu'ils puissent délimiter les emplacements de cheminées encastrées⁵², destinées à recevoir des *tubuli*⁵³. Les dimensions⁵⁴ fournies par le plan du musée nous en ont fait abandonner l'idée. Il faut plus vraisemblablement imaginer une suite d'exèdres quadrangulaires qui devaient animer chacune des parois. Si l'on rencontre plus fréquemment à partir du milieu du I^{er} siècle p.C. des parois comprenant des alternances d'exèdres semi-

circulaires et quadrangulaires⁵⁵, il en existe cependant des successions, moins répandues, de forme quadrangulaire (fig. 8) : gymnases couverts des Thermes memmiens de *Bulla Regia* (Tunisie) et des Thermes de Cluny à Paris⁵⁶, salles à *calida piscina* à Chamiers (Dordogne)⁵⁷ et peut-être aux Thermes du Carmel de Metz (Moselle)⁵⁸. La grande proximité des exemples de Chamiers et de Périgueux, distants de 2 km seulement, n'est probablement pas le fruit du hasard, tous deux proviennent vraisemblablement d'un même carton.

La position de la salle sud et sa dimension la font interpréter comme le *caldarium*, la salle du bain chaud située au bout du circuit thermal (fig. 9). Sa partie visible sur le plan ne porte la trace d'aucun bassin en saillie dans les murs périphériques et l'existence, de constructions de ce type n'est guère envisageable du fait de l'animation murale ci-dessus évoquée. Il est très peu probable qu'il y en ait eu au nord où se trouvent les autres espaces thermaux. La seule possibilité consiste à imaginer un grand bassin central dont les eaux s'évacueraient dans l'égout axial. Les espaces qui jouxtent cette salle à l'est et à l'ouest doivent être des chambres de chauffe.

Plus au nord, le monument n'est pas dégagé. On peut toutefois saisir un trait de son organisation. Les deux égouts périphériques et symétriques, ayant pour origine la zone non fouillée, témoignent d'une organisation symétrique de cette partie. Deux possibilités sont envisageables :

— deux *frigidaria* et leur *piscina* (fig. 9a)

— un seul *frigidarium* à deux *piscinae* symétriques (fig. 9b)

Considérant l'importance de la distance restituée entre les deux égouts périphériques, nous pensons que la première hypothèse est la plus vraisemblable. Dans la seconde, on peut difficilement envisager un *frigidarium* jouxtant un *caldarium*. Une pièce intermédiaire doit obligatoirement être restituée, ce qui oblige à décaler plus au nord le secteur froid. Quelle que soit l'option retenue, la palestre devait s'étendre au delà.

À bien regarder l'emplacement du monument dans le réseau viaire environnant, on constate que,

51- Pour s'en convaincre, il suffira de se reporter aux exemples de thermes comportant des entrées latérales : Thermes de Cluny à Paris, du Fâ à Barzan (Charente-Maritime), Thermes impériaux à Trèves, Thermes de Neptune à Ostie (Bouet & Saragoza 2007a, 40-42), Place des Jacobins à Limoges (Haute-Vienne) (Bouet 2003b, 559).

52- Degbomont 1984, 146-148 ; Bouet 2003a, 269-270.

53- Bouet 2003b, 562.

54- Notamment la profondeur : 0,30 m.

55- Bouet 2003a ; Bouet 2006, 113.

56- Bouet & Saragoza 2007a, 5 et 58.

57- Bouet & Carponsin-Martin 1999, 186-187.

58- Bouet 2006, 113.

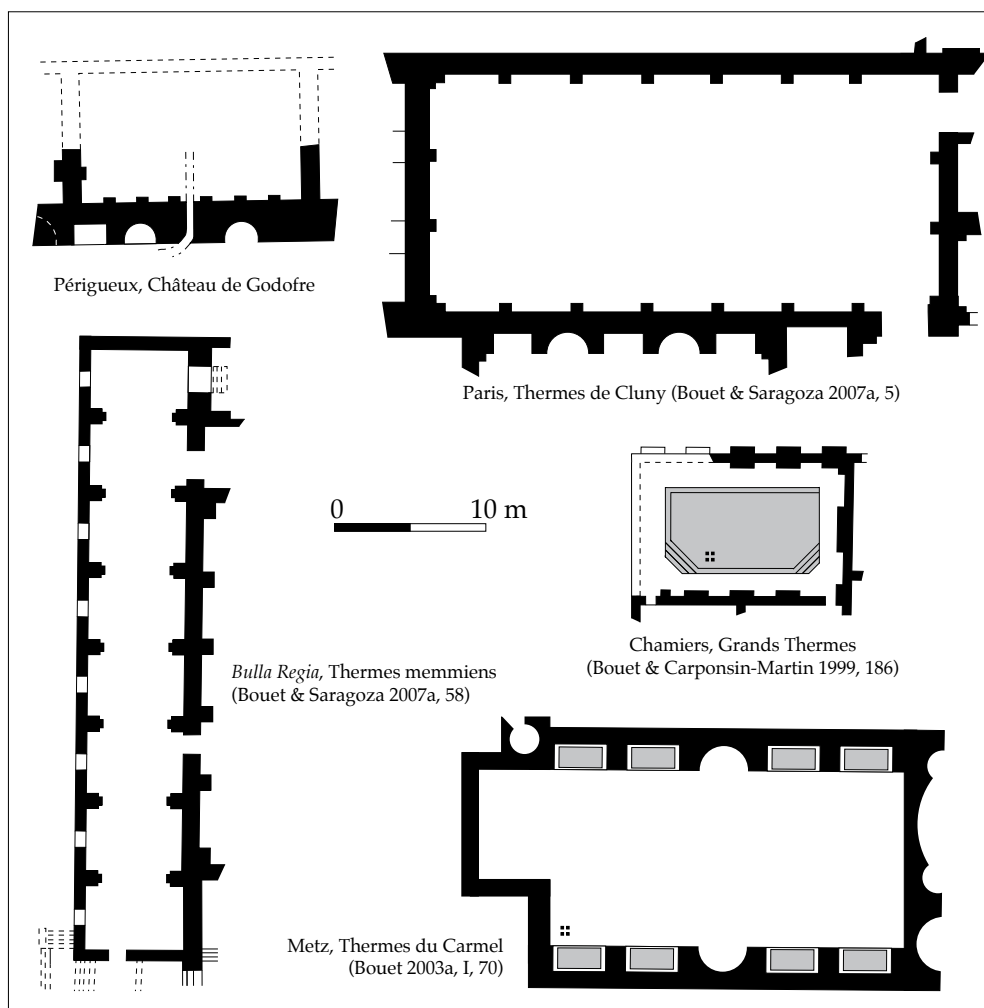


Fig. 8. Pièces thermales aux parois animées d'exèdres quadrangulaires.

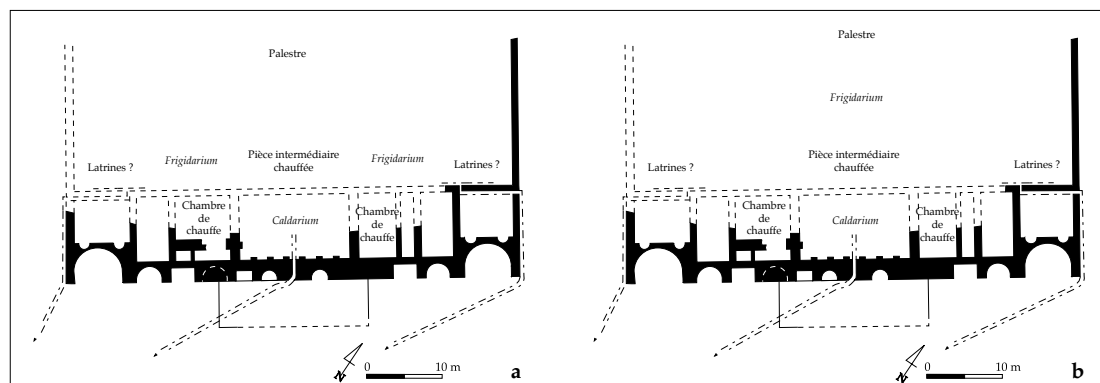


Fig. 9. Restitution générale de l'organisation des pièces thermales (A. Bouet).

situé aux marges de la trame urbaine, il présente des orientations largement différentes de celles du reste de la ville. Une rue sud-ouest/nord-est le borde au nord et surtout, deux axes nord-sud repérés plus au nord, pourraient se prolonger jusqu'à lui. Or, on se rend compte qu'ils sont disposés symétriquement par rapport au monument. Dès lors, le bâtiment aurait-il eu une entrée face à chacune des rues ? On serait alors en présence de deux portes latérales et non plus d'une porte axiale, à l'instar d'autres édifices : Thermes impériaux de Trèves, Thermes de Cluny à Paris, Thermes de Neptune à Ostie, thermes des Terres Noires au Vieil-Évreux (Eure), du Fâ à Barzan⁵⁹. Dans les deux premiers exemples, une telle scénographie s'explique par la présence d'une fontaine monumentale axiale⁶⁰.

Des latrines ?

Le tracé particulier de l'égout oriental, le mieux connu, laisse envisager la possibilité de latrines. Après avoir pénétré dans le bâtiment, la canalisation longe le parement nord de la pièce à deux exèdres, traverse le mur et se retrouve parallèlement le long de son autre parement. Nous ne pensons pas que la première salle ait pu avoir cette fonction. En effet, on ne pourrait restituer qu'une banquette le long du mur septentrional, soit une douzaine de lunettes espacées d'axe à axe de 0,60 m. Cela est bien peu par rapport à la superficie de la salle (63,72 m²) qui accorde un "espace vital" théorique à chaque utilisateur de 5,31 m², largement supérieur à ce que l'on rencontre traditionnellement⁶¹. En revanche, il pourrait en être différemment de la salle située immédiatement au nord dans laquelle l'égout longe également la paroi sud (fig. 9). Si tel était le cas, il faudrait restituer un aménagement symétrique à l'ouest.

DE L' "ESPRIT DE FANUM" ENTRE PÉTRUCORES ET SANTONS

Dans un article fameux, M. Fincker et Fr. Tassaux, évoquant la rivalité urbanistique existant entre agglomérations secondaires et chefs-lieux de cité ou entre chefs-lieux de cité seuls, n'hésitaient pas à invoquer l' "esprit de *fanum*", ancêtre lointain de l'esprit de clocher⁶². Pétrucorès et Santons en livrent déjà un bon exemple à travers leurs sanctuaires : à la Tour de Vésone, vaste *fanum* circulaire consacré à *Tutela*, la Tutelle de la ville, enserré dans son puissant péribole⁶³ d'époque hadrianique⁶⁴, répond, quelques années plus tard, au milieu du II^e siècle, et de quelques mètres plus grands⁶⁵, le possible temple de Mars, de même plan, à Barzan, port de la ville de Saintes⁶⁶. Dans ce même sillage, les thermes du Château de Godofre trouvent des similitudes avec les thermes Saint-Saloine de Saintes qui ne peuvent pas être le fruit du hasard, mais sont la résultante probable de ce même processus de compétition évergétique.

Dans les deux cas, le monument présente une fontaine en façade animée de cinq exèdres (fig. 10) : trois semi-circulaires encadrant les deux autres, quadrangulaires, à Saintes⁶⁷, vraisemblablement trois quadrangulaires et deux semi-circulaires à Périgueux⁶⁸. La tableau comparatif ci-contre rassemble les mesures des deux fontaines.

Il apparaît que la fontaine de Saintes a été conçue de façon plus ambitieuse que celle de Périgueux. Sa mise en valeur est également plus impressionnante. À la façade rectiligne de Périgueux, se substitue à Saintes une avancée du *caldarium* devant lequel elle se trouve, ce qui accentue les effets d'ombre et de lumière.

59- Bouet & Saragoza 2007a, 38 et 41.

60- Dans les Thermes de Cluny, fontaines nord et sud se répondent.

61- La très large majorité oscille autour 1,01 et 3 m² (vingt-quatre exemples sur vingt-neuf) ; un exemple est inférieur à 1 m² ; trois sont compris entre 3,01 et 4 m². Le seul exemple compris entre 6,01 et 7 m² est un cas particulier qui ne correspond pas à celui envisageable à Godofre (Bouet à paraître, tableau XVIII).

62- Fincker & Tassaux 1992, 63.

63- Diamètre du temple : 33 m ; hauteur restituée : 30,60 m.

64- Bost et al. 2004.

65- Diamètre du temple : 35,48 m ; hauteur restituée : 35,36 m.

66- Aupert 2004. En revanche, le péribole de Périgueux est plus grand (19 035 m²) que celui de Barzan (12 500 m²). Les contraintes topographiques de l'environnement antérieur doivent évidemment être prises en compte.

67- Bouet 2006, 112.

68- À Saintes, les arrivées d'eau n'étaient présentes que dans les exèdres quadrangulaires (Bouet 2006, 114). Le simple plan de Périgueux ne permet pas de conclure sur ce point.

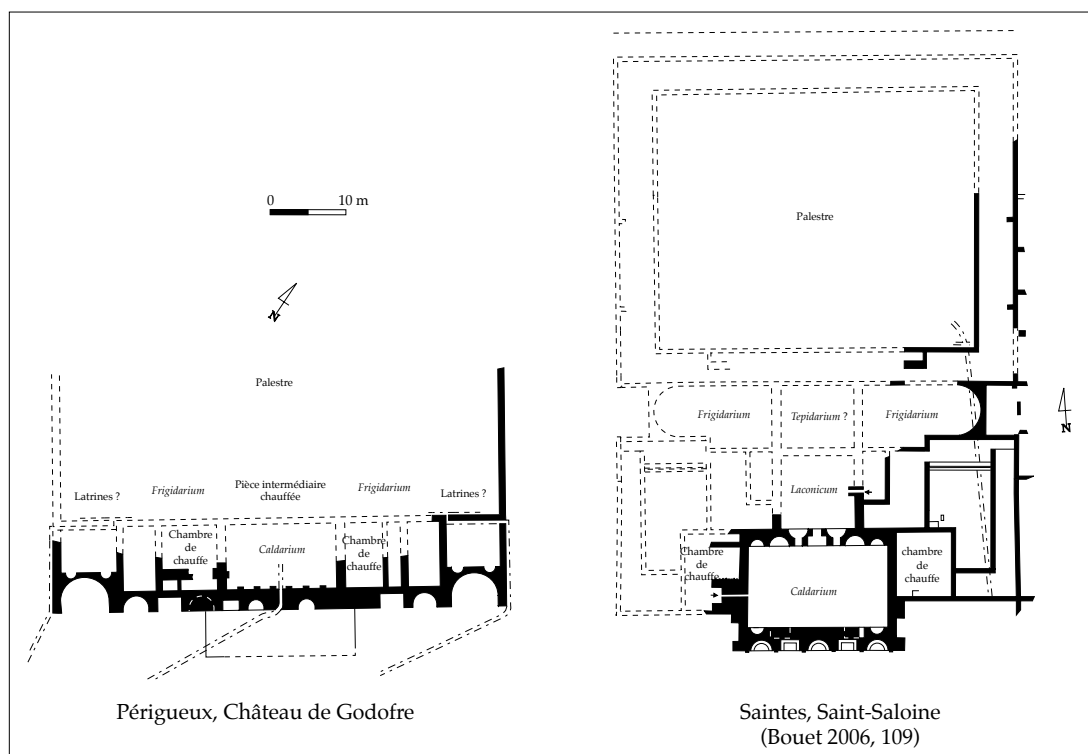


Fig. 10. Comparaison entre les thermes du Château de Godofre à Périgueux et les thermes Saint-Saloine à Saintes (A. Bouet).

	Périgueux thermes du Château de Godofre	Saintes thermes Saint-Saloine
Longueur du <i>lacus</i> (en m)	19,60	19,90 à 22,93
Largeur du <i>lacus</i> (en m)	6,25	?
Diamètre des exèdres semi-circulaires (en m)	2,10/2,20	2,70
Dimensions des exèdres quadrangulaires (en m) (l. x prof.)	2,20 x 1,35	2,71 x 1,37
Dimensions des piédroits des exèdres (en m)	1,15/1,20	1,20/1,22

Dans les deux cas, les scénographies recherchées sont voisines. À Périgueux, la fontaine a été développée sur la façade opposée à la ville, car elle était destinée à être vue de qui passait en bateau sur l'Isle (fig. 1). À Saintes, elle est implantée sur le coteau de la colline Saint-Saloine, en bordure d'un ravin qui sépare ce quartier du reste de la ville, ce qui lui donne un aspect particulièrement grandiose. Nous avons également émis l'hypothèse que les seuls vestiges encore visibles des thermes Saint-Vivien de la même ville – un mur animé de cinq exèdres alternativement semi-circulaires et quadrangulaires – sont aussi ceux d'une fontaine monumentale. Dès lors, un tel choix ne serait pas anodin car le bâtiment aurait été le premier visible pour qui arriverait à Saintes en remontant le cours de la Charente.

Même ressemblance des deux édifices au niveau du *caldarium*. La salle du bain chaud pétrucore et ses possibles 132,76 m² est bien inférieure en surface aux 198,96 m² ⁶⁹ de la pièce santonne. L'animation murale, tout en étant similaire, est plus recherchée à Saintes. Alors que dans le premier cas, il ne s'agit que de simples renforcements quadrangulaires, dans le second, elle est plus complexe. Dans la paroi nord, une exèdre quadrangulaire axiale est encadrée de deux autres de taille décroissante. Dans celle du sud, si la zone centrale ne possédait pas d'aménagement du fait de la présence très probable d'une ou de plusieurs fenêtres en hauteur, on retrouve à chacune des extrémités, une exèdre quadrangulaire, puis une semi-circulaire qui répond à celle de la paroi opposée. Nous avons vu qu'à Périgueux, le *caldarium* devait très vraisemblablement posséder un vaste bassin central. Or, c'est la conclusion à laquelle nous sommes parvenu à Saintes et nous avons montré que ce plan était extrêmement rare en Gaule, se

retrouvant uniquement – sous une forme circulaire –, dans les thermes des Balquières à Onet-le-Château (Aveyron) et dans ceux d'Alincourt à Lillebonne (Seine-Maritime)⁷⁰. Les deux chambres de chauffe qui encadrent la salle du bain chaud de Saintes ne peuvent pas être symétriques. À Périgueux également, ces salles, en position semblable, ne le sont pas.

Dernier point : le secteur froid. Considérant les évacuations d'eau symétriques, l'hypothèse de deux *frigidaria* de plan identique est la plus plausible à Périgueux. Or, c'est une solution semblable que l'on est obligé d'envisager pour les thermes de Saintes au vu des vestiges toujours visibles⁷¹. Ce type d'organisation planimétrique a connu un certain succès régional, dans une aire d'environ 270 km : Place des Jacobins à Limoges (Haute-Vienne), Longeas à Chassenon (Charente), Les Balquières à Onet-le-Château, peut-être les Thermes Ouest de Drevant (Cher), la seule exception demeurant les Thermes des Lutteurs de Saint-Romain-en-Gal (Rhône). Périgueux viendrait donc compléter cette série.

Entre les thermes du Château de Godofre et ceux de Saint-Saloine, il existe de nombreux points de comparaison qui ne peuvent être le simple fait du hasard. Les aménagements des seconds apparaissent plus vastes et plus recherchés. Il est dommage que les deux ensembles ne soient pas précisément datés. Si l'on suit la logique de l'"esprit de *fanum*" précédemment évoqué, il faudrait faire du bâtiment de Périgueux le modèle de celui de Saintes. Il serait donc antérieur de quelques années au monument santonn que nous avons placé, de façon large, dans la première moitié du III^e siècle⁷².

Nous serions donc là en présence d'une évolution entre Pétrucore et Santons différente de celle mise en évidence il y a quelques années par D. Tardy après étude des blocs architecturaux⁷³.

69- Bouet 2006, 98.

70- Bouet 2006, 111-112.

71- Bouet 2006, 107-111.

72- Bouet 2006, 124-125.

73- Tardy 2005, 127-129.

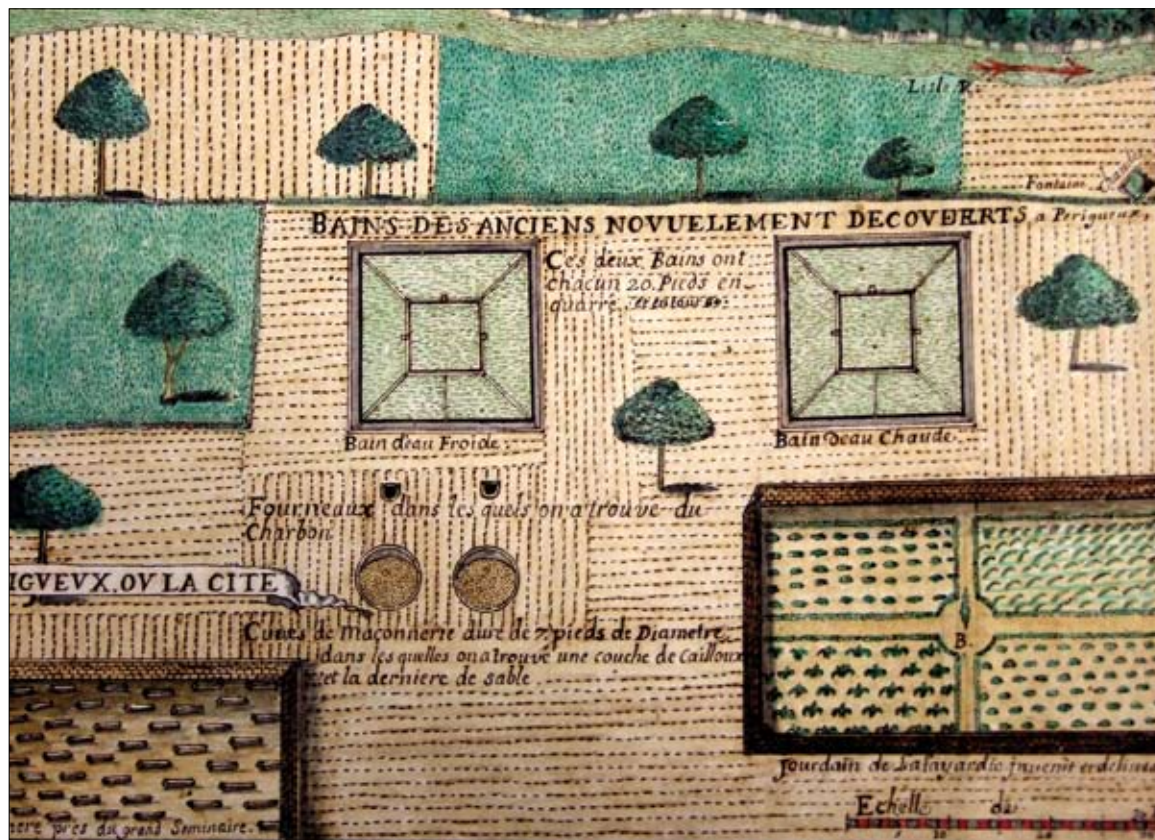


Fig. 11. Plan perspectif des vestiges découverts en 1759 et 1760 (Bibliothèque municipale de Bordeaux, ms. 828-CVI).

DES THERMES ET DES LATRINES À L'OUEST DU FORUM ?

Un autre édifice thermal aurait été construit à l'ouest du *forum* si l'on en croit la documentation ancienne.

Une documentation ancienne

Le mémoire que Jourdain de Lafayardie lut à l'Académie de Bordeaux en 1759 et 1760 est à l'origine de cette tradition.

Texte 1

1759

DISSERTATION SUR LES ANCIENS MONUMENS DE LA VILLE DE PERIGUEUX, AVEC LA REPRESENTATION DES MEDAILLES QU'ONYA TROUVÉ ET LA DECOUVUERTE DES BAINS PUBLICS

[passage sur les monuments de Périgueux non retranscrit]

Decouverte des Bains publics de l'ancienne Ville de Périgueux

La presente année 1759. Un particulier ayant voulu labourer son champ un peu plus profond qu'à l'ordinaire trouva beaucoup de résistance à cause d'une Massonerie qu'il rencontra : cela lui donna lieu d'employer d'autres outils ; et enfin à force de travail Il découvrit un grand quarré distribué en compartimens, coupé dans le milieu par des Canaux de terre cuite vernissée ; ayant creusé plus bas il découvrit [mot rayé] en dedans des Sieges uniformes qui regnoient tout autour. Cela donna à penser que cetoit les anciens bains publics. En effet m'étant trouvé à Périgueux J'eus la curiosité d'examiner de près cette Antiquité. Je sondai avec une perche pour savoir s'il pouvoit encore y couler de l'eau : l'ayant enfoncée droit au milieu du bas de la muraille de son quarré du côté du Nord Je la retirai mouillée, ce qui me confirma que cetoit la Source qui se distribuait dans chaque bain, et qu'étant chargée de terre elle ne pouvoit pas encore faire ses fonctions comme autrefois. On y a trouvé quelques Medailles mais Indéchiffrables à cause de la rouille.

Il est encore à remarquer que Mess(ieu)rs du grand Séminaire qui est fondé dans l'ancienne Ville, voulant faire creuser les fondemens d'un des corps de logis trouverent en

1751. une grande pierre en parallelograme qui est figurée cy dessous, et tout près une fontaine qui avoit deux branches qui couloient de l'orient vers l'occident qui selon toutes les apparences fournissoit non seulement à la Ville, mais aux bains publics. On peut d'autant mieux le penser que cette découverte est à peu de distance du canal cy dessus, et qu'il y a une pente naturelle. [mot rayé] On peut croire aussi que toutes ces eaux viennent d'une espece de Gouffre qui est plus haut vis à vis, tirant vers le Nord. Appellé le TOULON qui fait moudre trois moulins toute l'année à cent cinquante pas de la [rue].

L. MARVLLVS. L. MARVLLI
ARABI FILIUS QVIR. AETERNVS
IIVIR. AQVAS. AERVMQVE
DVCTVM. D. S. D.

Texte 2

1760

DISCOURS SUR LA TOUR DE LA VESVNE ET LES BAINS DES ANCIENS NOVUELLmt DÉCOUVUERTS à Périgueux

[passage sur la Tour de Vésone non retranscrit]

Il s'agit à present de la decouverte des Bains publics des Anciens

Je me rappelle que l'année dernière J'eus l'honneur de presenter à L'Académie quelques fragments de ces Bains que j'avois découvert cy devant ; Je n'y avois alors remarqué qu'une figure imparfaite qui m'avoit donné lieu à bien des conjectures. le reste étant alors presque couvert de terre. J'avois encore représenté que l'année dernière J'avois sondé avec une perche si J'y trouverois de leau, et qu'en Effet Je l'avois retirée mouillée. Que j'avois trouvé des Sieges autour d'un quarré, et qu'il y avoit des Canaux de terre cuite vernissée qui fournissoient l'eau au Bain.

Mais depuis ce temps là, et au mois de Juin dernier étant retourné à Périgueux pour uisiter le meme endroit, au lieu du Bain en question J'en ay remarqué un autre à trente Toises du premier dont chaque côté a 20. pieds.

Il y en a un d'eau froide et l'autre d'eau chaude. On a trouvé dans le Bain froid des peintures de diferent couleurs, mais ie n'ay pu connoître ce qu'elles representoient n'y en quel endroit elles estoient placées attendu qu'elles se sont trouvées détachées et mêlées avec le reste des décombres.

Il a aussi été découvert dans le même endroit des pièces de marbre gris moucheté de brun taillées en parallélogramme de l'épaisseur d'un bon pouce et de différentes grandeurs : les unes de 4. pieds de longueur sur 3. pieds de large : et d'autres d'environ deux pieds et moins. tout cela étoit accompagné des restes de Corniches de la même matière ; mais on ne peut savoir en quel endroit du Bain elles étoient placées, tout ce qu'on peut conjecturer, C'est que ces pièces par leur figure annoncent quelles servoient aux mêmes usages que les Boiseries dont on orne aujourd'hui nos Sales.

On a remarqué encore à six pieds de la muraille du Bain froid du côté du Nord deux fourneaux où l'on a trouvé du charbon : et au dessus de ces fourneaux on a remarqué la figure de deux Cuves de Massonnerie dure qui peuvent avoir environ six ou sept pieds de diamètre dont le fond s'est trouvé occupé d'une couche de Cailloux et l'autre de sable. On a aussi rencontré dans le même Bain une espèce de chauffe-pieds de brique persé au dessus de petits trous. On peut croire que ces Cuves pleines de sable pouvoient servir à filtrer l'eau du Bain, et que passant par les fourneaux on les échauffoit pour l'usage.

[fin du texte sur d'autres découvertes, non retranscrit]

Ce texte est accompagné d'un plan perspectif et d'une longue légende.

REPRESENTATION DE LA TOVR DE LA VESVNE ET DES BAINS DES ANCIENS NOUVELLEMENT DECOUVERTS.

[passage sur la Tour de Vésone non retranscrit]

Il s'agit à présent de la découverte des BAINS des Anciens. Il y en a deux qui paroissent avoir la figure cy dessus n'étant pas entièrement découverts : L'un deau Chaude et l'autre d'eau froide, Chacun est d'environ 20 pieds en carré. et sont éloignés l'un de l'autre de 30. Toises. On a trouvé dans le Bain froid des peintures de différentes couleurs. Mais on n'a pu connaître ce qu'elles représentoient, ny en quel endroit elles étoient placées, attendu qu'elles étoient détachées et mêlées avec le reste des décombres. On a aussi trouvé dans le même lieu des pièces de marbre gris moucheté de brun taillées en parallélogramme, de l'épaisseur d'un bon pouce et de différentes grandeurs : les unes de 4. pieds de longueur sur 3. pieds de large, et d'autres d'environ 2. pi. et moins.

On y a trouvé encore des restes de Corniches de la même matière : mais on ne peut savoir en quel endroit du Bain elles étoient placées. tout ce qu'on peut en penser, c'est que ces pièces par leur figure annoncent quelles se-

ruoient aux mêmes usages que les Boiseries dont on orne aujourd'hui nos Sales.

De nouvelles interprétations

La seconde partie du texte de 1759 mentionne, à l'emplacement du Grand Séminaire devenu caserne et aujourd'hui Ecole Primaire Supérieure Professionnelle, la découverte de la célèbre inscription de Marullius (fig. 1). Elle fait état du don d'une fontaine. Celle-ci ne nous intéresse pas directement ici⁷⁴. La première partie a trait à une découverte réalisée en 1759 et complétée l'année suivante, à deux cents pas de là, entre le coin du cimetière Saint-Pierre et la fontaine Sainte-Sabine (fig. 1).

Il s'agit de deux pièces carrées identiques appelées "bain chaud" et "bain froid", de 6,50 m de côté, à savoir 42,50 m², distantes l'une de l'autre de 58,46 m². Leur description présente toutes les caractéristiques de latrines publiques à égout latéral sur quatre côtés⁷⁵ que Jourdain de Lafayardie a sondé au nord et duquel il a retiré quelques monnaies illisibles. À l'en croire, l'eau aurait pu y circuler encore s'il avait été totalement déblayé. Les "Sieges uniformes qui regnoient tout autour" correspondraient à la banquettes percées retrouvées pour tout ou partie effondrée dans la conduite.

Cette interprétation est toutefois mise à mal par le plan perspectif accompagnant les textes (fig. 11). Il montre en effet, dans chacune des pièces, des canaux, l'un, de plan carré dans la partie centrale, quatre autres, obliques, aboutissant aux angles, tandis qu'un dernier se situe dans la moitié nord de l'axe de la salle. Nous avons là un plan caractéristique d'hypocauste à canaux dont le fond du conduit axial, au moins, était couvert de tuiles ou de briques⁷⁶, tel qu'on en retrouve en de nombreux endroits⁷⁷. La présence au milieu du côté nord d'un conduit axial

74- Voir, en dernier lieu, Bost & Fabre 2001, 113-114 (ILA, *Pétrucques*, 28). La retranscription qu'en fait Jourdain de Lafayardie présente quelques erreurs de lecture. Ce dernier rapproche cette inscription des thermes du Château de Godofre, hypothèse reprise par É. Galy (Galy 1862, 8-9) qui ne peut pas être suivie.

75- Bouet à paraître, partie I, § "Les latrines simples à égout sur quatre côtés".

76- Il s'agit de la conduite servant à alimenter les bains selon J. de Lafayardie.

77- Les plans de ces hypocaustes à canaux sont très variés. On en retrouvera quelques exemples dans Degbomont 1984, 119-130.

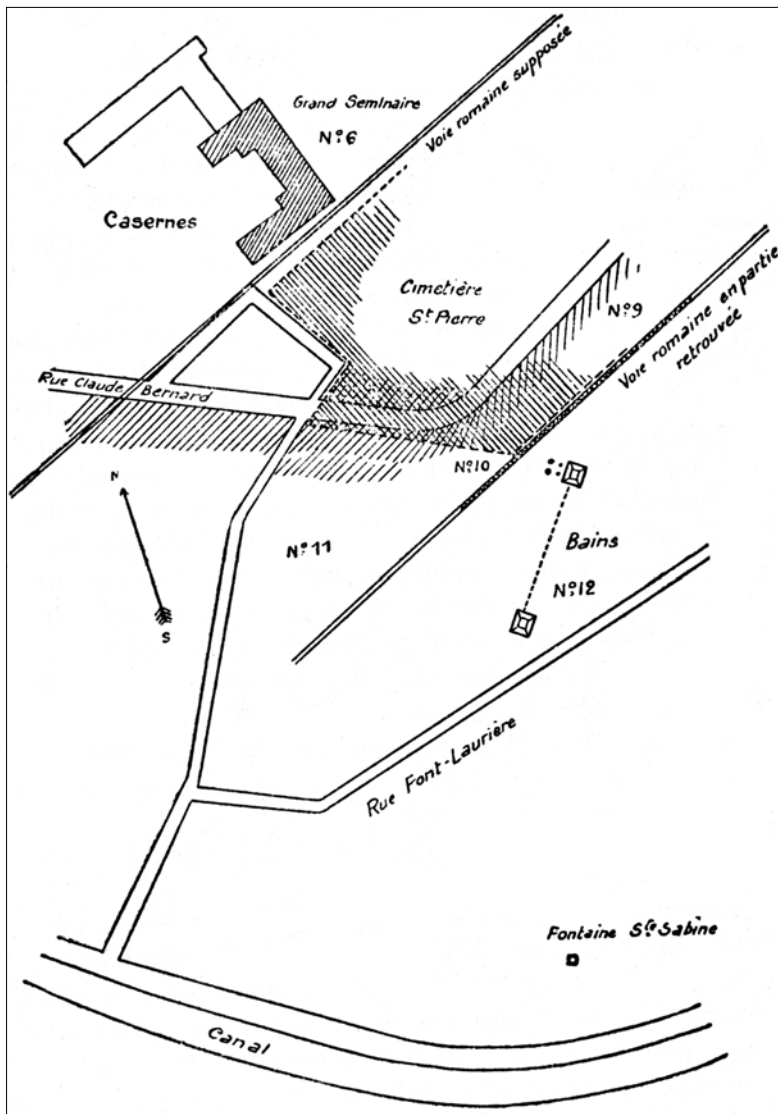


Fig. 12. Emplacement des vestiges décrits par J. de Lafayardie sur le plan de Périgueux des années 1930 (Barrière 1930, 117).

permet de localiser l'emplacement du *prae-furnium*. Les pièces devaient être richement décorées si l'on en croit la découverte de peintures, de placages de marbres et d'une corniche.

Cette hypothèse s'accorde mal avec celle de latrines qui repose sur la mention de sièges. À bien lire J. de Lafayardie, celui-ci décrit en 1759 le "grand carré distribué en compartimens" qui correspond à l'ensemble de la pièce, mais en 1760, il évoque "des

Sièges [trouvés] autour d'un carré" qui ne peut être que le conduit du centre de la pièce. Le plan y montre d'ailleurs une petite excroissance sur trois des côtés. Cet emplacement ne ressemble en rien à celui des égouts des latrines qui se situent toujours le long des parois de ces pièces. Plusieurs solutions sont envisageables : le fouilleur a pu retrouver dans les canaux tout ou partie de leur couverture qu'il a reconnue comme des éléments de banquette percée⁷⁸. Il a pu également exhumé des matériaux de construction ou des fragments céramiques qu'il a mal interprétés. Une autre hypothèse peut également être envisagée⁷⁹ : le XVIII^e siècle et surtout le XIX^e siècle sont marqués par la découverte de plusieurs sièges de bain, *sellae balnearis*, qui correspondent en fait à des sièges de latrines. Les chercheurs de l'époque en donnent des interprétations particulières ; la lunette circulaire aurait servi tour à tour à prendre des bains de vapeur, à évacuer l'eau répandue sur le corps du baigneur ou à introduire un jet de vapeur. Cette idée repose sur un passage de Sidoine Apollinaire décrivant les bains de sa villa d'*Avitacus*, qui mentionne qu'une salle froide (*cella frigidaria*) a "la forme d'un carré parfait, aux dimensions si bien adaptées qu'elle peut recevoir autant de sièges (*sellae*) que la baignoire semi-circulaire (*sigma*) reçoit habituellement de personnes"⁸⁰. Cela sous-entend seulement que la taille de la salle est en rapport avec celle du bassin froid semi-circulaire qui y est aménagé. Il est probable que l'interprétation de J. de Lafayardie s'inscrit dans cette même forme de pensée, le canal de l'hypocauste lui rappelant les égouts latéraux de latrines interprétés alors comme les substructions des sièges de bain.

D'autres éléments ont été découverts à proximité de ces premiers vestiges (fig. 11). À 1,95 m au nord du "bain froid" il est question de deux fourneaux au-dessus desquels se trouvent des "Cuves de Massonerie" de "six ou sept pieds de diamètre", soit 1,94 à 2,27 m et, à proximité, une "espece de chauffe pieds de brique persé au dessus de petits trous". Ces éléments évoquent des foyers et, peut-être une sole de

78- À moins de penser qu'il restitue un siège sur chacune des excroissances.

79- On trouvera un développement dans Bouet & Saragoza 2007b, 40-42.

80- Lettres II.2.5. Traduction d'A. Loyer dans la collection des Belles Lettres.

P. Barrière à un édifice public⁸⁸, se rapporte bien plus vraisemblablement au domaine domestique⁸⁹.

Dans l'état actuel de la recherche, les thermes publics à l'ouest du *forum* n'existent pas. Périgueux ne s'enrichit donc pas d'un quatrième ensemble balnéaire.

CONCLUSION

La documentation ancienne n'offre qu'un pâle reflet de la parure thermale du chef-lieu des Pétrucos, mais elle permet toutefois de s'approcher un peu plus de sa réalité en brisant quelques traditions tenaces. Cette image laisse penser toutefois que Vésone, au même titre que ses rivales, se dotait d'infrastructures remarquables pour offrir à ses enfants tout le bien-être qui sied à une ville romaine.

Bibliographie

- Aupert, P. (2004) : "Reconstitution du temple circulaire de Barzan et mathématiques grecques", *Aquitania*, 20, 53-68.
- Barrière, P. (1930) : *Vesunna Petrucoriorum, Histoire d'une petite ville à l'époque gallo-romaine*, Périgueux.
- Barrière, Cl. (1996) : "Domus Pompéia", *Fouilles de la villa des Bouquets à Périgueux*, Périgueux.
- Bost, J.-P. et G. Fabre (2001) : *Inscriptions latines d'Aquitaine (I.L.A.)*, Pétrucos, Bordeaux.
- Bost, J.-P., J.-Cl. Golvin, Cl. Girardy-Caillat, É. Pénisson, É. Saliège, D. Tardy (2004) : "La Tour de Vésone à Périgueux (Dordogne) : nouvelle lecture", *Aquitania*, 20, 12-52.
- Bouet, A. (2001) : "Les collèges dans la ville antique : le cas des *subaediani*", *RA*, 2, 227-278.
- Bouet, A. (2003a) : *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, 1. Synthèse ; 2. Catalogue, CollEFR 320, Rome.
- Bouet, A. dir. (2003b) : *Thermae gallicae, Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, *Aquitania Suppl.* 11 - *Ausonius Mémoires* 10, Bordeaux.
- Bouet, A. (2006) : "Les thermes Saint-Saloine à Saintes (Charente-Maritime) et leur fontaine monumentale", *Aquitania*, 22, 83-126.
- Bouet, A. (à paraître) : *Les latrines dans les provinces gauloises, germaniques et alpines*, *Gallia Suppl.* 60.
- Bouet, A. et C. Carponsin-Martin (1999) : "Enfin un sanctuaire 'rural' chez les Pétrucos : Chamiers (Dordogne)", *Aquitania*, 16, 183-249.
- Bouet, A. et Fl. Saragoza (2007a) : "Amœnitas urbium et évergétisme de l'eau : la fontaine monumentale des Thermes de Cluny à Lutèce", *RA*, 1, 3-64.
- Bouet, A. et Fl. Saragoza (2007b) : "Hygiène et thérapeutique dans l'Antiquité romaine : réflexions sur quelques sièges de latrines", *Monuments Piot*, 86, 31-56.
- Degbomont, J.-M. (1984) : *Le chauffage par hypocauste dans l'habitat privé. De la place St-Lambert à Liège à l'Aula Palatina de Trèves*, Liège.
- Fincker, M. et Fr. Tassaux (1992) : "Les grands sanctuaires 'ruraux' d'Aquitaine et le culte impérial", *MEFRA*, 104, 1, 41-76.
- Galy, É. (1859) : "Vésone et ses monuments sous la domination romaine", in : *Congrès archéologique de France, séances générales tenues à Périgueux et à Cambrai, XXV^e session*, Paris, 169-284.
- (1862) : *Catalogue du Musée archéologique du département de la Dordogne*, Périgueux.
- Gaston, Chr. (2003) : "Un bassin monumental et une fontaine dans les fouilles du palais de Justice de Besançon", *RAE*, 52, 417-428.
- Girardy-Caillat, Cl. (1998) : *Périgueux antique*, Guides archéologiques de la France 35, Paris.
- Hardy, M. (1888) : "Séance du jeudi 8 novembre 1888", *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 355-368.

88- Barrière 1930, 125.

89- Bost & Fabre 2001, 257 (*ILA Pétrucos*, 139).

- Lafayardie, J. de (1759-1760) : *Mémoires, plans, etc envoyés à l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux en 1759 et 1760 sur les antiquités du Périgord* (Bibliothèque municipale de Bordeaux, ms. 828-CVI).
- Letzner, W. (1999) : *Römischen Brunnen und Nymphaea in der westlichen Reichshälfte* (2. überarbeitete Auflage), Munich.
- Marchet, Gw. (2003-2004) : "Le chauffage domestique dans les villae d'Aquitaine durant le Haut-Empire", in : *Rus amoenum, Les agréments de la vie rurale en Gaule romaine et dans les régions voisines, Caesarodunum* 37-38, Limoges, 105-123.
- Pénisson, É. (2005) : *Vesunna, Musée gallo-romain de Périgueux*, Luçon.
- Tardy, D. avec la collab. d'É. Pénisson et V. Picard (2005) : *Le décor architectonique de Vesunna (Périgueux antique)*, Aquitania Suppl. 12, Bordeaux.
- Wlgrin de Taillefer, H. (1826) : *Antiquités de Vésone, cité gauloise remplacée par la ville actuelle de Périgueux ou description des Monuments Religieux, Civils et Militaires de cette antique Cité et de son territoire précédée d'un essai sur les Gaulois*, II, Périgueux.

